

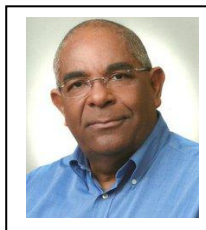
SA POSIB

Journal mensuel du RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

JOURNAL GRATUIT N° 19

MARS 2012

ÉDITORIAL



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal RPL
Vice-président du Conseil régional

LA CRISE EST TOUJOURS LÀ !

Les clameurs du carnaval se sont tues !

Au Lamentin, il y a eu beaucoup de fêtes qui ont donné l'illusion du développement, mais la réalité est là. Rien de sérieux ne se passe dans notre ville.

Le chantier du réaménagement de la Place André Alier, qui aurait dû être terminé depuis plus d'un an, traîne en longueur avec son cortège de désagréments pour les commerçants du centre-ville.

Les aménagements à Calebassier, à Vieux-Pont ou à Mahaut, qui devaient être réalisés par la Semavil ou la CACEM sur le territoire du Lamentin, sont toujours invisibles !

Beaucoup d'annonces et peu de réalisations !

La crise est toujours là.

Ce n'est pas le feu qui la fera disparaître comme le « *bwa-bwa* » du carnaval !

Pour cela, il faut une autre politique en Martinique.

Que ce soit au Conseil Régional ou au niveau de la ville du Lamentin, les budgets ne sont pas encore votés. Que nous préparent les désormais « faux-amis » de « Ensemble pour une Martinique Nouvelle » (EMN) que sont le néo-PPM et Bâtir le Pays Martinique ? Vont-ils encore nous infliger de nouvelles hausses d'impôts, comme par exemple :

- en 2011 au Lamentin (+10 %).
- la création de nouveaux impôts, style la taxe sur les enseignes et les pré-enseignes qui frappent désormais les commerçants lamentinois
- la taxe pour le SPANC (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif) créée par la CACEM pour frapper les familles dont les eaux

usées ne sont pas raccordées au réseau du tout-à-l'égout ?

Vont-ils lourdement endetter nos collectivités pour suivre la mauvaise pratique que le néo-PPM a mis en œuvre à Fort de France et à la CACEM et qu'ils s'apprentent à enclencher au Conseil Régional ?

Les élections législatives de juin 2012, en attendant celles pour la mise en place de la Collectivité Unique, seront l'occasion de faire connaître notre désaccord avec la politique des élus de EMN au Lamentin, au Conseil Régional et au Conseil Général.

Une seule réponse : votez Patriotes Martiniquais !

=====

SERGE LETCHIMY SE TROMPE DE BATAILLE

Claude Guéant, ministre français, a déclaré que certaines civilisations, sous-entendu l'Occident, sont supérieures aux autres, sous-entendu le monde musulman.

C'est quoi une civilisation ?

On parle de la civilisation grecque, de la civilisation Inca, de la civilisation chinoise, de la civilisation de Sumer, de la civilisation occidentale..., chacune étant caractérisée par une organisation sociale particulière, des connaissances propres, des valeurs et une culture particulières. Chaque civilisation apporte une caractéristique dans tel ou tel domaine dont toute l'humanité en profite. Mais seule la civilisation occidentale s'estime supérieure aux autres, y compris donc la France.

Serge Letchimy a dit quoi à l'Assemblée nationale ? Qu'en quelque sorte, Claude Guéant représente « une France obscure qui cultive la nostalgie » de l'époque de l'esclavage, de la colonisation. Il nous dit également qu'il « existe une autre (France) ». Suit une liste d'auteurs représentant cette autre France dont tous n'étaient pas si progressistes que ça, et où il nomme Césaire et Fanon. Est-ce que ceux-ci se reconnaîtraient comme représentants d'une certaine idée de la France ?

Serge Letchimy conclut en disant que M. Guéant porte atteinte « à l'honneur de la France ».

M. Letchimy est attachée à une France qui n'existe pas

Mais NON, M. Letchimy. La République française est

une et indivisible – elle est colonialiste, impérialiste et raciste de nature. Il n'est pas possible de reconnaître les parties progressives et de refuser tout le reste. Vos effets de manche à l'Assemblée nationale ne font que confirmer que vous n'avez pas une idée objective de la France.

Au lieu de contester les paroles d'un ministre de cette République-là, il aurait fallu contester la domination coloniale de la Martinique par celle-ci.

En fait, vous vous êtes montré un fervent défenseur d'un pays imaginaire de valeurs humanistes avec lequel vous aimeriez vous identifier, faisant abstraction de la vraie nature de la France.

=====



Virginie MIAN
Conseiller Municipal RPL
Pour défendre la cause sociale

RESISTER POUR EXISTER ET FAIRE RETENTIR LA VOIX DU PEUPLE !

Je crois que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Inscrit dans l'article 19, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, cela nous l'oblige à prendre part à la vie dans la Cité.

En arrêtant la publication du journal Dialogue et la diffusion des séances du conseil municipal en direct sur KMT, le Maire a montré son total mépris pour la population lamentinoise. Il s'agit véritablement d'une tentative délibérée d'effacement stalinien.

Que veut-il cacher en bafouant les droits de l'opposition et en criant haut et fort que nous sommes des jaloux sur RCI dans l'émission de Mano le dimanche 26 février 2012 ? Le Rassemblement Populaire est bel et bien issu des quartiers de la ville du Lamentin, que je sache !

Quelle jalousie en tant que jeune Lamentinoise aurais-je à l'égard de ce Monsieur ? Il a fait son temps sans prendre le temps, dans le plus élémentaire respect, de s'occuper des préoccupations d'une jeunesse en mal d'attentions et de réponses concrètes !

Il a attendu plus de 23 ans avant de commencer à s'intéresser aux problèmes des jeunes, des quartiers, de Vieux-Pont, Californie...

A quand une véritable politique de développement social ? A quand une véritable politique de concertation, de partage et de démocratie participative ?

Sé bef bétjé en kann bétjé épi lézot déwo !

Il a oublié sa culture issue de la classe ouvrière. Il a laissé sur le côté ses truelles, son niveau et son équerre

au profit de sa calculatrice ! Il a perdu sa voie et sa foi au profit des voix ; la vox populi est celle des nantis !

Il faut arrêter de prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages

La majorité se disait que l'opposition ne tiendrait pas trois mois ! Et pourtant, que de changements se sont opérés depuis la venue de cette opposition constructive !

Et Dieu merci que nous avons pu, grâce à certaines émissions financées par des Lamentinois pour des Lamentinois, ainsi que des communiqués de presse et bulletins, amené l'information au cœur de la Ville, car les Lamentinois ont le droit de savoir comment le maire et son équipe gèrent l'argent de nos impôts.

Voilà le résultat de ce Monsieur et de son équipe :

- * Un bourg dévasté et n'ayant aucun sens culturel
- * Une ville industrielle qui se veut touristique et qui tue le petit commerce et l'artisanat, la mangrove et les terres agricoles

- * Des équipements sportifs en très mauvais état (exemple : le stade Georges Gratiant...)

- * Un transport mal organisé, des personnes âgées contraintes à traverser un pont non entretenu à Mahault, grand danger en temps de pluie !!!!

- * Un CCAS mis à part et non au cœur de l'action de développement de la ville au profit de l'OMASS, machine électoraliste de cette majorité !

- * Confiscation des fonds du CAESM par la CACEM, qui savait que ceux-ci ne lui venait pas de droit, et préparation à mettre les contribuables encore en difficulté puisqu'ils devront rembourser !

- * Des latrines, passées en commande depuis 2008, inexistantes aux abords de l'Eglise et le temple de Dieu peint uniquement sur une façade, la toiture non entretenue, les fenêtres en mauvais état à côté d'une place en pierre qui ne se termine pas...

- * Impossibilité pour le contribuable d'avoir un rendez-vous : c'est un maire fantôme !

- * Des routes communales et des trottoirs non entretenus.

- * Mise en place d'une politique guichet par la Semavil sur le dos des Lamentinois et des projets produisant de l'insatisfaction ou des procès : Casa Granda, Plaisance, Bois d'Inde...

- * Les contribuables en difficulté nous portant leurs doléances car pas entendus sont dans l'obligation d'assister au Conseil Municipal pour tenter d'obtenir une réponse de ce Monsieur !

Pouvons-nous continuer ainsi ? Non. Je pense que Non.

L'heure du changement est donc venue !

LA PERMANENCE DU MIM

Daniel Marie-Sainte reçoit tous les jeudis de 16h00 à 18h00, sauf le dernier jeudi du mois

5 rue des Barrières – Bourg – Lamentin

Publié par le Rassemblement Populaire Lamentinois
0696 31 64 24

